Image not found or type unknown

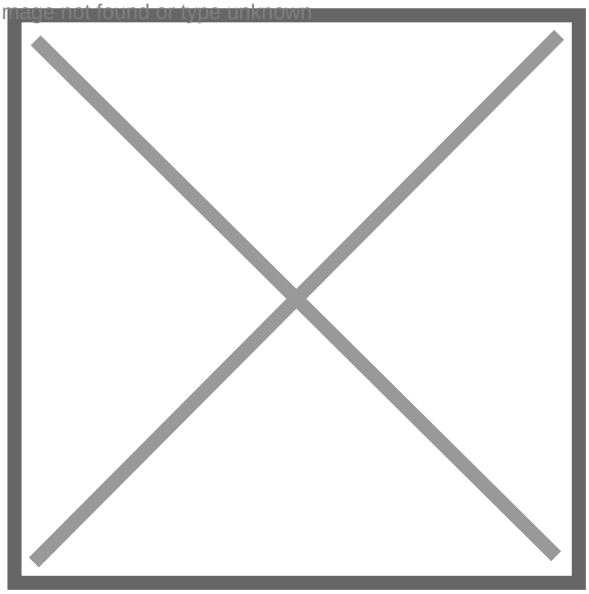

Fiscalité SCI quel régime fiscal choisir? IR ou IS

Par **PASPIGEON**, le **22/03/2016** à **15:12**

Bonjour à tous!

Je me lance!
Mon conjoint et moi même avons pour projet d'acheter une maison. Pour cela nous voulons créer une SCI.
Se pose le choix du régime fiscale et nous sommes perdus.
Nous souhaitons habiter cette maison et y loger (dans des dépendances) des entreprises.
La SCI ne fera pas de bénéfices.
Nous avons fait ce choix de SCI pour pouvoir léguer ce bien plus facilement car nous ne sommes pas mariés pour le moment.
Nous ne sommes pas imposables actuellement.

Alors: IR ou IS ?

Par **Malo de Legalstart.fr**, le **15/11/2016** à **15:40**

Bonjour,

Cette fiche pratique explique tout ce qu'il faut savoir sur la fiscalité des SCI pour vous aider à faire votre choix :

https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sci/tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-la-fiscalite-des-sci/

Bonne journée !

Par **Visiteur**, le **15/11/2016** à **18:33**

Bsr,
Je dirai IR, mais de toute manière cette SCI n'aura aucun revenu, donc la fiscalité est secondaire dans ce choix.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés